

non assermenté officiait, les portes closes. Un mouchard en prévint la gendarmerie, qui vint quérir le commissaire Seyler, au beau milieu du culte à la déesse Raison. Le chapeau emplumé de travers, la taille épaisse ceinte de l'écharpe tricolore, une épée brimbalant à son côté, il descendit gravement le « Brédewé », à la tête des gendarmes, méditant un stratagème pour sauver les apparences et cela, sans devoir ordonner d'arrestations. Mais des gamins postés en éclaireurs avaient pu avertir à temps les fidèles, qui se défilèrent avec une hâte bien compréhensible. Seyler, fort satisfait de la tournure de l'affaire, cria encore à tue-tête : « Arrêtez-vous ! Halte-Là ! Force à la Loi ! » Peine perdue, tout le monde avait gagné le large, et il n'y eut plus d'autre ressourç que de s'en retourner vers la ville-haute : les gendarmes dépités, le commissaire jubilant en son for intérieur.

Seyler dut payer un terrible tribut à ses nouveaux maîtres en perdant son second et dernier fils en Espagne, sous les drapeaux de l'Empire. C'est ainsi que Jean-Pierre HELDENSTEIN succéda en 1817 à son oncle et beau-père, en sa pharmacie dite du Pélican.

De 1818 jusqu'à sa mort survenue le 3. 12. 1823 Jean-Guillaume Seyler fut membre de la Commission médicale du Grand-Duché.

Sa femme mourut le 17. 11. 1846, âgée de plus de 90 ans.

c) Jean, né le 21 octobre 1758. Parrain : Jean Schwartz. Marraine : Madame Röser. Il décéda à l'âge de dix ans.

d) Marie-Marguerite, née le 11 novembre 1759. Parrain : Jodoc Hochhertz. Marraine : Mademoiselle Jeannette Marienne. Morte jeune.

e) Jean-Pierre-Thomas, né le 21 décembre 1761, fut le dernier à naître dans la maison près du Puits-rouge. Parrain : Pierre Baclesse, le nouveau voisin. Marraine : Madame Kreitz, la propriétaire de la maison nouvellement acquise.

Après être sorti du collège des Jésuites de sa ville natale, il fit des études de médecine, puis suivit un cours de droit. A ces sciences il unit bien des connaissances littéraires. Homme d'esprit et homme de bien sous tous les rapports, le Dr Jean-Pierre Seyler siégea à l'Administration Centrale du Département et fut un des signataires d'une des premières proclamations de cette dernière. M. Schaack qui a reproduit cette proclamation (Publ. de la Sect. Hist. tome LVIII/587-589) en donne pour date le 25 ventôse de l'an IV, ce qui serait le 15 mars 1795. Cela semble peu probable, car les Autrichiens ne quittèrent la ville de Luxembourg que le 10 juin suivant.

Lui aussi rendit service où il le pouvait. De concert avec son frère le commissaire de police, et soutenu par F. Scheffer, il réussit à sauver différentes personnes portées sur une liste de conspirateurs. La diatribe prononcée à cette occasion au sein de l'Administration Centrale, et qui convainquit ses auditeurs français, se terminait par ces paroles : « Citoyen Administrateur, je ne vois au fond des rapports qu'on vous a faits rien d'autre que des rancunes personnelles, des délations infâmes, forgés par des individus qui y cherchent leur intérêt ou qui veulent se donner de l'importance ! »